CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E28161** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2025**

ÉDITÉ LE **26/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/04/2004
Capital : 38 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON B 306 262 437

Siret : **306 262 437 00032**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62 155 128
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58 763 113

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : **ELEC GAZ SERVICE**

15 RUE GREUZE
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 78 84 87 87 **Fax :** 04 78 84 55 55
Portable : 06 99 81 80 89

Site Internet : www.elecgaz-service.fr
E-mail : direction@elecgaz.fr

Responsabilité légale :
MAHE GREGOIRE JEAN-PIERRE PASCAL PRÉSIDENT / MERITE OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/03/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/03/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/03/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.